

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 28 octobre 2024

Présents : M. BOKOBZA (Président), MM. PEDRO GOMES, PATRIGEON, LOUVEL, INACIO, GABIER, BARROIS Mmes ELISABETH, JONNAIS

Absents excusés : MM. COLOMBO, BOIVIN, Mme GRIVOT

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ANNUAIRE DES CORRESPONDANTS

L'annuaire de tous les correspondants U6 à U13 a été publié en fin de semaine dernière. Merci de votre relecture et de nous avvertir de tout changement.

Pour le consulter : [cliquez ici](#)

BILAN RENTREE DU FOOT

Pour compléter le bilan de vos rentrées du foot : [cliquez ici](#).

CATEGORIE U6-U7 PLATEAUX U7

Les inscriptions pour la prochaine phase sont closes.

La Commission maintient sa décision de ne pas intégrer les clubs retardataires sur les plateaux de la 2ème phase. En effet, l'intégration systématique des clubs retardataires cause de nombreux retards de diffusion des plateaux, et elle ne souhaite pas impacter les clubs ayant régulièrement inscrits leurs équipes. Elle publie simplement les clubs concernés pour que ces derniers s'organisent entre eux s'ils souhaitent planifier des plateaux entre eux.

Inscriptions tardives

BAILLY NOISY SFC : 3 équipes
HARDRICOURT US : 4 équipes
MAGNY 78 FC : 3 équipes

CATEGORIE U8-U9 PLATEAUX U9

Les inscriptions pour la prochaine phase sont closes.

La Commission maintient sa décision de ne pas intégrer les clubs retardataires sur les plateaux de la 2ème phase. En effet, l'intégration systématique des clubs retardataires cause de nombreux retards de diffusion des plateaux, et elle ne souhaite pas impacter les clubs ayant régulièrement inscrits leurs équipes.

Inscriptions tardives

HARDRICOURT US : 4 équipes
MAGNY 78 FC : 4 équipes
VESINET SCI : 4 équipes

CATEGORIE U10-U13 CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

Retrouvez les classements de la 1ère phase et les poules de la 2ème en [cliquant ici](#).

U10 – TRAPPES

La Commission remercie M. M'BIZI Arnaud de sa présence pour l'audition du 28 octobre 2024.

Compte tenu des éléments fournis et de l'assurance de l'encadrement mis en place pour l'avenir (M. DEBZA Karim nouvel éducateur référent), la Commission excuse l'infraction du 12 octobre et maintient le club sur le dispositif. Elle regrette néanmoins de ne pas avoir été avertie de la situation et invite le club à être vigilant jusqu'à la fin de la saison.

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

Retrouvez les classements de la 1ère phase et les poules de la 2ème en [cliquant ici](#).

U12 - VERSAILLES / VOISINS FC / HOUILLES AC

Courrier des éducateurs évoquant un problème de retranscription des scores sur la fiche récapitulative.

La Commission prend note du courrier et valide les résultats tel qu'énoncés par VERSAILLES & VOISINS.

FESTIVAL FOOT

8 du 19/10/24 : ESSARTS LE ROI AGS

Le plateau ne s'étant pas déroulé en raison d'un terrain impraticable, la Commission reprogramme ce plateau au 02/11/2024.

45 du 19/10/24 : ANDRESY FC

Courrier du directeur technique du club pour évoquer la présence des équipes 1 & 2 de BOUGIVAL en lieu et place de la 3 et la 4.

La Commission prend acte et retient les forfaits de BOUGIVAL à TRIEL.

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAUX PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Amende : 20€ par équipe

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 12/10/24

VERNEUIL S/SEINE U.S. : 4 ÉQUIPES = 80€

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES PLATEAUX CLASSIQUES U9

Amende après rappel au club d'accueil : 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 12/10/24

924101209 GARGENVILLE (MEZIERES / VILLEPREUX)
924101215 CHANTELOUP (ANDRESY / CARRIERES GRE)
924101218 BOIS D'ARCY (CLAYES SOUS BOIS / VERSAILLES 2)

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Amende après rappel 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 12/10/24

Fiche équipe

LIMAY ALJ
CARRIÈRES SUR SEINE US
FONTENAY LE FLEURY F.C
PLAISIROIS F.O
MUREAUX O.F.C. LES
TRAPPES E.S
VERNEUIL S/SEINE U.S

Rappel avant amende

Rencontres du 19/10/24

Fiche récapitulative

2404 : LIMAY ALJ (MONTESSON US, TRIEL AC)
2404 : MUREAUX O.F.C. LES (CONFLANS FC, SARTROUVILLE ES)
2204 : TRAPPES E.S (BAILLY NOISY F.C ,FOOTBALL CLUB DE FONTENAY LE FLEURY)

Fiche équipe

LIMAY ALJ
HOUILLE AC
MANTOIS È FC
SARTROUVILLE E.S.
MUREAUX O.F.C. LES
PLAISIROIS F O
VELIZY A.S.C
BAILLY NOISY F.C
TRAPPES E.S
CLAYES SS/BOIS U.S.M
VILLENNES ORGEVAL F.C

CHALLENGE AUTOMNE U11

Erratum : Annulation amende YF 1818

Plateaux du 05/10/24

15 ' BAILLY NOISY SFC / HOUILLES AC

Amende après rappel au club d'accueil : 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 12/10/24

08 – ECQUEVILLY EFCE / ECQUEVILLY EFCE 2 / TRAPPES ES / TRAPPES ES 2
15 – CHANTELOUP US / CHANTELOUP US 2 / CHESNAY 78 FC / CHESNAY 78 FC 2
19 – BOUAFLE ES / BOUAFLE ES 2 / BONNIERES / BONNIERES
21 – VELIZY ASC / VELIZY ASC 2 / ELANCOURT OSC 3 / ELANCOURT OSC 4
22 – VOISINS FC / ESSARTS LE ROI 2 / VOISINS FC / VOISINS FC
39 – LIMAY ALJ / LIMAY ALJ 2 / TRIEL AC / TRIEL AC 2
44 – COIGNIERES FC / CLAIREFONTAINE / VIROFLAY US MUNICIPALE / VIROFLAY US MUNICIPALE 2
47 – ETANG ST NOM ES / ETANG ST NOM ES 2 / MARLY LE ROI US / MARLY LE ROI US 2
51 – EPONE USBS / ANDRESY FC 3 / PORCHEVILLE FC / PORCHEVILLE FC 2
54 – ST CYR AFC – ST CYR AFC 2 6 VILLIERS LE MAHIEU AS / VILLIERS LE MAHIEU AS2
55 – CONFLANS RACING / CONFLANS RACING 2 / BREVAL LONGNES FC / BREVAL LONGNES FC 2
56 – VERNEUIL ENTENTE / VERNEUIL ENTENTE 2 / FONTENAY ST père AS / FONTENAY ST père AS 2
59 – CARRIERES GRESILLONS AS / GARGENVILLE STADE 3 / CARRIERES GRESILLONS AS 2
62 – ISSOU AS – ISSOU AS 2 – BUCHELOISE AS – BUCHELOISE AS 2

CHALLENGE AUTOMNE U13

Amende après rappel au club d'accueil : 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 12/10/24

08 – PLAISIROIS FO / PLAISIRÔIS FO 2 / MUREAUX OFC 3 / MUREAUX OFC 4
14 – JOUY-EN-JOSAS / JOUY-EN-JOSAS 2 / VIROFLAY USM / VIROFLAY USM 2
15 - CHATOU AS / CHATOU AS 2 / VELIZY ASC / VELIZY ASC 2
18 – PORT MARLY CS / PORT MARLY CS 2 / ROSNY CSM / ROSNY CSM 2
23 – FONTENAY ST PERE AS / FONTENAY ST PERE AS 2 / BOUAFLE FLINS ES / BOUAFLE FLINS ES 2
24 – VERNEUIL ENTENTE / VERNEUIL ENTENE 2 / VESINET SCI / VESINET SCI 2
30 – MAULOISE/MAREIL / MAULOISE/MAREIL 2 / ISSOU AS / ISSOU AS 2
36 – CONFLANS RACING / CONFLANS RACING 2 / ETANG ST NOM ES / ETANG ST NOM ES 2
41 – ST CYR AFC / ST CYR AFC 2 / VERSAILLES JUSSIEU AS / CARRIERES S/S US 3
42 – COIGNIERES FC / CLAYES SOUS BOIS USM 3 / BOIS D'ARCY AS 3 / VOISINS FC 3
43 – EPONE USBS / ECQUEVILLY EFCE 3 / VERNOUILLET FC / CELLOIS CS 3

FESTIVAL FOOT U13

Amende après rappel à tous les clubs du plateau : 20€

En application du règlement, faute d'éléments fournis par les clubs présents, la Commission annule les résultats des équipes ci-dessous.

Plateaux du 19/10/24

N°3 : FONTENAY ST PÈRE (MAUREPAS AS)
23 : COIGNIERES FC (CARRIERES GRE AS)
33 : GARGENVILLE STADE (MAISONS LAFFITTE FC)
55 : LIMAY ALJ (VERSAILLES 78 FC)
62 : LIMAY ALJ - Amende uniquement pour non réception des documents par le club d'accueil
69 : CONFLANS RACING (CROISSY US)
72 : PORT MARLY CS (CONFLANS FC)

Concernant tous les autres plateaux, la Commission est en train d'étudier les résultats et fera un point la semaine prochaine sur toutes les anomalies constatées.